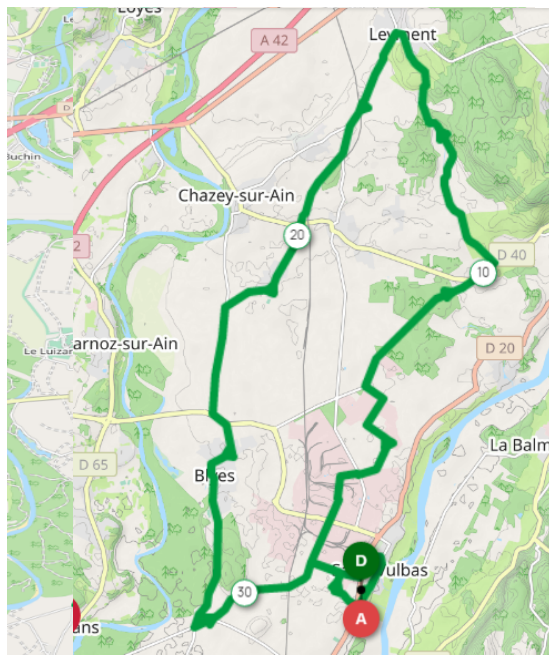


35 Km, 170 m, Openrunner
N° 15709682 (Petit parcours)

Saint-Vulbas,
Posafol,
Leyment,
Rignieux le désert,
L'hôpital,
Blyes,
Saint-Vulbas.

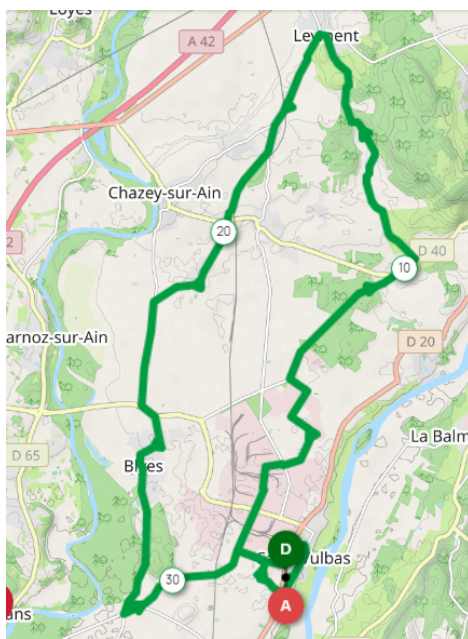


L'inscription vaut acceptation du règlement qui figure au recto de la présente feuille de route

Ami(e) Cycliste, vous êtes en randonnée, le club décline toute responsabilité en cas de non-respect du code de la route. **En cas d'accident tel 06 51 24 52 11, 06 46 35 79 12, 06 82 41 12 46 Secours 15, 18 ou 112**

35 Km, 170 m, Openrunner
N° 15709682 (Petit parcours)

Saint-Vulbas,
Posafol,
Leyment,
Rignieux le désert,
L'hôpital,
Blyes,
Saint-Vulbas.



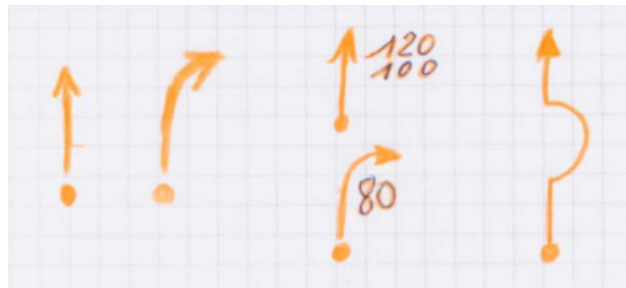
L'inscription vaut acceptation du règlement qui figure au recto de la présente feuille de route

Ami(e) Cycliste, vous êtes en randonnée, le club décline toute responsabilité en cas de non-respect du code de la route. **En cas d'accident tel 06 51 24 52 11, 06 46 35 79 12, 06 82 41 12 46 Secours 15, 18 ou 112**

Règlement et règles de sécurité

- Randonnée cyclotouriste sans classement.
- Tout mineur doit être accompagné d'un adulte ou muni d'une autorisation parentale.
- L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas d'accident, de perte, de vol...
- Respectez la nature et l'environnement.
- Port du casque obligatoire.
- Respectez strictement le code de la route et la signalisation.
- Permettez aux véhicules de vous doubler.
- Les voitures suiveuses sont formellement interdites.
- Bien que les références Openrunner soient indiquées, vous devez respecter le fléchage du circuit que vous empruntez.
- VAE homologué seulement, le (la) cycliste s'assure que l'autonomie de sa batterie est adaptée au circuit sur lequel il (elle) s'engage.

Fléchage Couleur orange

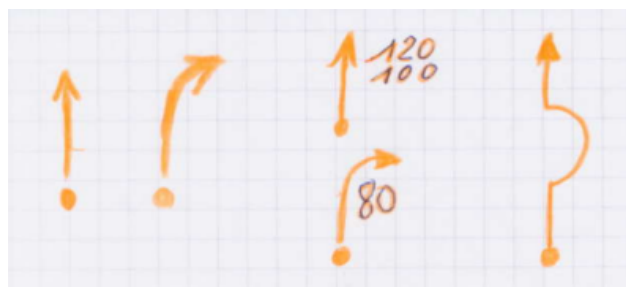


ne pas jeter sur la voie publique

Règlement et règles de sécurité

- Randonnée cyclotouriste sans classement.
- Tout mineur doit être accompagné d'un adulte ou muni d'une autorisation parentale.
- L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas d'accident, de perte, de vol...
- Respectez la nature et l'environnement.
- Port du casque obligatoire.
- Respectez strictement le code de la route et la signalisation.
- Permettez aux véhicules de vous doubler.
- Les voitures suiveuses sont formellement interdites.
- Bien que les références Openrunner soient indiquées, vous devez respecter le fléchage du circuit que vous empruntez.
- VAE homologué seulement, le (la) cycliste s'assure que l'autonomie de sa batterie est adaptée au circuit sur lequel il (elle)s'engage.

Fléchage Couleur orange



ne pas jeter sur la voie publique